

Protection des consommateurs: amélioration de l'éducation et de la sensibilisation des consommateurs en matière de finances et de crédit

2007/2288(INI) - 07/10/2008

La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs a adopté un rapport d'initiative de Mme Iliana Malinova **IOTOVA** (PES, BG) sur l'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation des consommateurs en matière de finances et de crédit.

Le rapport constate que la crise dite des « subprime » (crédits immobiliers à risques) est une illustration des dangers d'une information insuffisante des emprunteurs mais également des carences dans la compréhension et la connaissance de ces informations, source d'une appréhension insuffisante par les consommateurs de leurs risques d'insolvabilité et de surendettement. Les décideurs, dans les États membres comme à l'échelle de l'UE, doivent s'employer à élever le niveau de culture financière des consommateurs.

Pour les députés, l'objectif de l'éducation et de la sensibilisation des consommateurs en matière de finances et de crédit doit être **d'améliorer la prise de conscience par les consommateurs des réalités économiques et financières** pour qu'ils soient en mesure de comprendre les engagements économiques et d'éviter les risques superflus, le surendettement et l'exclusion financière. Les actions de formation et d'information doivent permettre aux consommateurs d'adopter une approche indépendante, fondée sur leur jugement propre, des produits financiers qui leur sont offerts ou auxquels ils envisagent de recourir.

La Commission est invitée, en coopération avec les États membres, à **mettre en place, au niveau de l'UE, des programmes d'éducation en matière de finances personnelles**, reposant sur des règles et des principes communs pouvant être adaptés aux besoins de tous les États membres et être appliqués dans chacun d'entre eux, fixant des critères de comparaison des performances (benchmarks) et promouvant des échanges de bonnes pratiques.

Le rapport recommande de centrer les programmes d'éducation financière sur les aspects importants de la planification financière personnelle comme la constitution d'une épargne, l'endettement, l'assurance et la retraite. De plus, pour être efficaces, les programmes d'éducation financière doivent être **adaptés aux besoins de groupes cibles déterminés** (et, le cas échéant, être personnalisés) en combinant des critères tels que l'âge, le revenu et le niveau d'éducation.

Les députés demandent à la Commission :

- d'augmenter la **ligne budgétaire** 17 02 02 pour financer des activités au niveau de l'UE visant à améliorer l'éducation financière et la culture financière des consommateurs;
- **d'appuyer l'organisation, aux niveaux national et régional**, de conférences, de séminaires, de campagnes dans les médias et de campagnes de sensibilisation, ainsi que des programmes d'éducation à participation plurinationale (en particulier dans les domaines des services financiers de détail et de gestion par les ménages du crédit et de l'endettement);
- d'étendre et d'améliorer le **site internet Dolceta** en y incluant un lien vers la base de données en ligne des programmes d'éducation financière régionaux et nationaux qu'elle entend créer ;

- de mettre en place des **campagnes d'information** afin de faire davantage prendre conscience aux consommateurs des droits que leur donne la législation de l'UE en ce qui concerne la fourniture de services financiers.

Le rapport encourage les États membres à :

- inclure l'éducation financière dans les **programmes de l'enseignement primaire et secondaire** établis par les institutions compétentes;
- accorder une attention particulière aux besoins en matière d'éducation des **retraités** et des personnes en fin de vie professionnelle, confrontés au risque de l'exclusion financière, ainsi qu'à ceux des **jeunes** au début de leur carrière professionnelle, confrontés au défi de savoir comment faire bon usage de leur premier revenu;
- mettre sur pied un **réseau d'éducation financière** faisant appel aux secteurs public comme privé et d'encourager la coopération et le dialogue entre tous les acteurs;
- mettre en place des programmes de formation en matière de services économiques et financiers destinés aux **travailleurs sociaux** car ces derniers sont en contact avec les personnes les plus exposées à la pauvreté ou au surendettement.